

La démarche RSE levier de l'innovation Verte : cas de l'OCP Jorph Lasfer

CHAHIR Majda¹, BERKATI Chorouq²

¹Enseignante chercheure à l'Institut National de l'Action Sociale de Tanger, Maroc

²Doctorante à la FSJES-Agdal, Université Mohammed V-Rabat, Maroc

RESUME :

Le Maroc connaît plusieurs insuffisances en matière de gestion des déchets solides et liquides qui génèrent des problèmes de salubrité publique et entravent le développement des activités économiques. En effet, l'économie verte constitue une issue pour pallier les insuffisances précitées, car en reconnaissant la valeur économique et sociale de l'environnement, celle-ci se base sur l'idée que la conservation des ressources telles que l'air, l'eau, les sols et les forêts, offre des services inestimables pour répondre aux besoins humains fondamentaux et assure la prospérité économique. L'objectif du présent papier est de présenter des propositions d'amélioration pour une meilleure application de la démarche RSE, étant un outil de mise en œuvre des objectifs de l'économie verte, par l'OCP.

Mots clés: Economie verte, RSE, OCP, Innovation, développement durable

ABSTRACT

Morocco has several shortcomings in the management of solid and liquid waste which generate public health problems and hinder the development of economic activities. Indeed, the green economy is a way out to overcome those shortcomings, because economic and social value of the environment is based on the idea that the conservation of resources such as air, water, soils and forests, provide invaluable services to meet basic human needs and ensure economic prosperity. The objective of this paper is to present improvement proposals for a better application of the RSE approach, being a tool for implementing the objectives of the green economy, by OCP group.

Keywords: Green economy, CSR, OCP, Innovation, sustainable development

Introduction :

La transition vers une économie verte peut être considérée comme un levier de développement économique et humain. De nombreux défis, tels que la protection de l'environnement, la lutte contre les changements climatiques et la bonne gestion des ressources naturelles et des matières résiduelles nous amènent à innover et repenser nos modes de production et de consommation.

L'expression « économie verte » semble faire référence à une économie qui respecte l'environnement, qui répond au besoin de conserver les ressources naturelles et au besoin de limiter le plus possible la pollution et les gaz à effet de serre émis par la production industrielle et qui produit des biens et des services dont l'existence et la consommation ne sont pas nuisibles à l'environnement.

Si on remet en cause la crise climatique actuelle et l'épuisement des ressources que connaît le monde aujourd'hui, il paraît que le concept de l'économie verte renvoie à la mise en place d'un nouveau modèle de croissance et de développement, une nouvelle organisation socioéconomique, où les dégradations engendrées par l'activité humaine ne compromettent pas le bien être des générations futures. Au fond de cette réflexion, il importe de prendre conscience que notre modèle de développement économique à l'instar d'autres pays épuise les ressources de la planète. Chose qui nous conduit à revoir nos modes de production et de consommation.

L'objectif du présent papier est de présenter des propositions d'amélioration pour une meilleure application de la démarche RSE, étant un outil de mise en œuvre des objectifs de l'économie verte, par l'OCP.

Ensuite, un point de vue plus large est adopté en vue de suggérer quelques idées et propositions transversales qui ont émergé à partir de l'analyse des politiques et des actions qui ont fait leurs preuves dans la promotion d'une transition vers une économie verte.

De ce fait, si la transition verte implique de nombreux acteurs, certains éléments constituent une base indispensable à l'aboutissement d'une initiative de promotion de l'économie verte à savoir :

- la mise en place de cadres réglementaires solides ;
- la priorité accordée aux dépenses et investissements publics dans les domaines qui favorisent la conversion écologique des secteurs économiques;
- la limitation des dépenses dans les domaines qui épuisent le capital naturel;
- le recours à la fiscalité et aux instruments économiques pour modifier les préférences des consommateurs et promouvoir l'innovation et les investissements verts;
- l'investissement dans le renforcement des capacités et la formation
- le renforcement de la gouvernance nationale.

L'objectif de l'article est sans doute de mettre l'accent sur les mesures à déployer pour mettre en œuvre ces recommandations relatives à l'adoption d'un modèle de l'économie verte.

En effet, le message de ces recommandations est clair: non seulement les options politiques concrètes sont requises pour assurer la transition vers une économie verte mais aussi, leur mise en œuvre fait appel à un ensemble de moyens de suivi et de contrôle. Quelles sont donc les mesures requises pour garantir une « transition raisonnable et raisonnée » vers une économie verte?

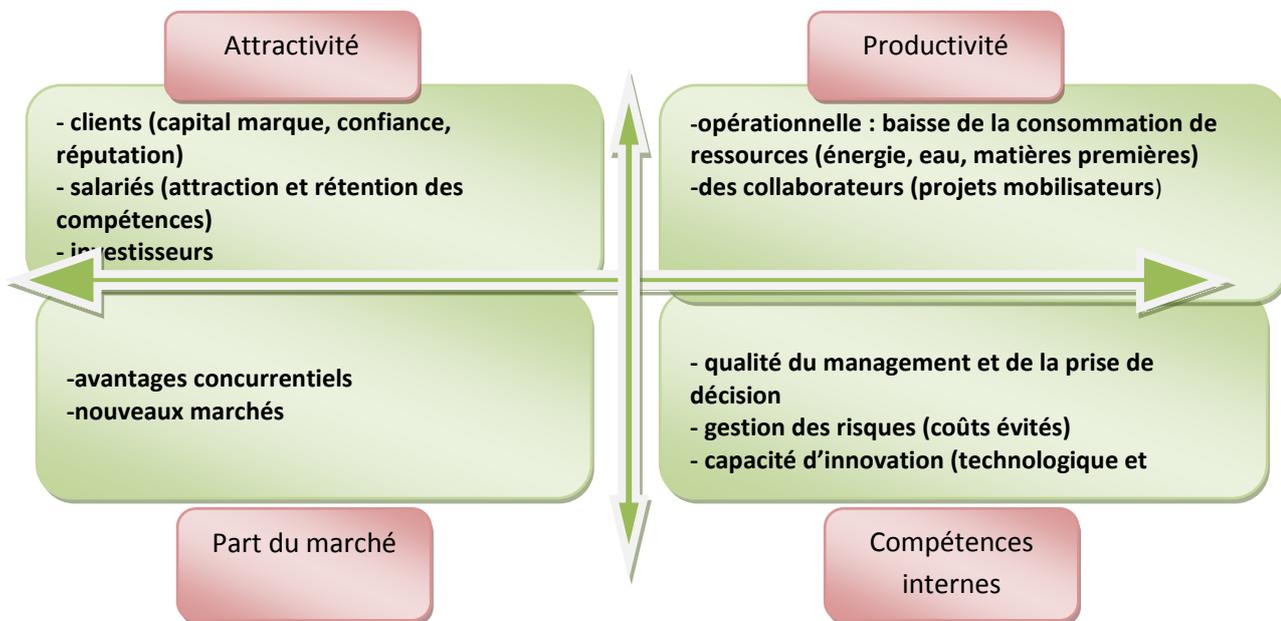
I- La démarche RSE comme moyen de réalisation des objectifs de l'économie verte

En permettant d'associer la logique économique, la responsabilité sociale et l'éco responsabilité, la démarche RSE poursuit les objectifs du développement durable. Celle-ci consiste à prendre en compte, par les entreprises, des impacts sociaux et environnementaux de leur activité pour adopter les meilleures pratiques possibles et contribuer ainsi à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement.

RSE ou CRS- Corporate social responsibility (selon la terminologie internationale) ne doit pas être confondu avec des initiatives des entreprises motivées par le Marketing, les relations publiques, la

philanthropie d'entreprise ou simplement avec le respect de la loi. Dans sa conception générale, « la RSE peut être considérée comme étant un ensemble complet et cohérent qui intègre des politiques, des pratiques et des programmes visant un Développement économique, une amélioration de la qualité de vie des populations actives et de leur famille, il en est de même pour la société en général ¹ »

Figure 1: La démarche RSE: Outil de performance



Le schéma démontre que la démarche RSE est fortement associée à :

- La minimisation de l'impact de l'entreprise sur l'environnement
- Le renforcement de la transparence dans la gestion
- La contribution au développement humain et économique local
- La préservation de la dignité des salariés et de leur mieux-être au travail
- la pérennité de l'entreprise

Essayant de comparer la conception de la notion de RSE et de développement durable par les entreprises marocaines², le constat mène à reconnaître que la démarche RSE est plus fortement associée à :

¹Au Maroc, la RSE est devenue une stratégie menée par certaines entreprises, LAFARGE, SHELL, ONA, BMCE, OPC, TOTAL, MANAJIM, HOLCIM.... Pour ces entreprises la RSE est un engagement continu pour agir éthiquement selon un processus actif afin de créer un changement global et durable.

² Pour de plus amples informations voir notamment : Mhamdi Mohammed et Trid Sabah « La responsabilité sociale de l'entreprise au Maroc: une étude empirique auprès des petites et moyennes entreprises de la région de FesBoulemane » dans le cadre du colloque internationale « La vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé ». 2009.

- La préservation des intérêts des clients et des consommateurs
- Le choix de partenaires socialement responsables
- La préservation des ressources naturelles
- Le respect des règles de la saine concurrence

La démarche RSE constitue un outil de développement, car en modifiant en profondeur les modes de production (conditions de travail, matériaux utilisés, éco-conception, etc.), de transport (émissions de CO₂), de distribution (gestion des déchets), de consommation (impacts sur la santé), la RSE modifie de la même manière le modèle économique d'une entreprise.

III- Les points à surveiller pour l'application de la démarche RSE par l'OCP

Si la RSE s'applique dans le cadre de la stratégie générale de l'OCP traduisant une volonté de l'entreprise de s'engager dans des principes de développement durable: réduction des émissions de gaz à effet de serre, préservation de la biodiversité, accès à l'eau potable, gestion et tri des déchets, respect des droits humains et du salarié, égalité professionnelle, prise en compte de la souffrance au travail. Des volets importants sur lesquels l'OCP va devoir agir sont à prendre en considération.

3.1- Mesures pour le verdissement des projets de l'OCP

Projets	Rubriques	Mesures	Priorité		
			1	2	3
Projet de Dessalement d'eau de mer	Concertation et démarche participative	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les processus d'action et de participation sociale en vue de réduire la vulnérabilité socio-environnementale. - Intégrer la participation réelle de la population dans les stratégies de développement. - Promouvoir le respect des droits et des devoirs fondamentaux de la population : droit à disposer d'un environnement sain, droit à l'information et à la participation réelle dans la prise de décision. - Renforcer la coordination avec les collectivités territoriales concernées. - Prendre en compte les besoins exprimés par la population voisine 	x		
	Optimisation des coûts du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et intégrer les coûts liés à la prise en compte de la dimension environnementale - Evaluer et intégrer les coûts liés à la prise en compte de la dimension sociale 	x		
	Efficacité économique du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir les composantes du coût de production. 	x		
	Protection du milieu naturel	<ul style="list-style-type: none"> - Minimiser l'impact sur l'écosystème - Développer des instruments simples pour évaluer l'impact environnemental. 		x	
	Maitrise des impacts économiques et financiers du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Réévaluer les impacts indirects du projet. 			x
	Solidarité géographique	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'échange et la coordination bilatérale et régionale. 	x		

Projet Slurry Pipeline	sensibilisation et information de la population	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des moyens de consultation et de communication - Informer le public dès la première phase du projet. 	x		
	Utilisation rationnelle des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la consommation en eau et en espace. 		x	
	Développement d'une utilisation de ressources renouvelables et de techniques alternatives	<ul style="list-style-type: none"> - Exploiter les autres filières de valorisation des déchets. 			X
	Optimisation des coûts du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les couts spécifiques liés à la prise en compte de la dimension environnementale. - Evaluer les couts liés à la prise en compte de la dimension sociale. 		x	
	Equité sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Aider à la réinsertion de la population déplacée à cause de la réalisation du Projet. - Mettre en place des mesures de lutte contre les exclusions de cette population. - Prendre en considération les besoins exprimés par la population voisine. 	x		
	Identification des impacts	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à un recensement des impacts qui doit porter sur l'ensemble des phases du projet (travaux, exploitation, fin de vie...). - 		x	
	Protection du milieu naturel	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer l'impact sur l'écosystème. 	x		
	Concertation et démarche participative	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la coordination avec les collectivités territoriales concernées. - Prendre en compte les besoins sociaux élémentaires, les plans d'urgence et les mesures de réinsertion. 			X

Projet JPH	Protection du milieu naturel	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place les moyens nécessaires pour : <ul style="list-style-type: none"> • diminuer la pollution de l'eau • Préserver l'écosystème • Minimiser la dégradation de la qualité de l'air 	x		
	Développement d'une utilisation de ressources renouvelables et de techniques alternatives	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des procédés de réduction et de tri des déchets à la source. - Promouvoir la restauration des ressources naturelles dégradées pour pallier aux conflits locaux. 		x	
	Optimisation des coûts du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et intégrer les coûts liés à la prise en compte de la dimension sociale. 			x
	Identification des impacts	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à un recensement des impacts qui doit porter sur l'ensemble des phases du projet (la phase de la fin de vie). 	x		
	Sensibilisation et information	<ul style="list-style-type: none"> - Elargir la campagne d'information sur le projet - Utiliser les différents types de medias 	x		
	Utilisation rationnelle des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter les consommations en matières premières - Utiliser en priorité les matériaux recyclés - Utiliser des matériaux recyclables en fin de vie 	x		
	Développement d'une utilisation de ressources renouvelables et de techniques alternatives	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser en priorité les énergies renouvelables - Explorer toutes les filières de valorisation des déchets - Favoriser les transports alternatifs sur l'ensemble du cycle de vie - Mettre en place des procédés de tri et de recyclage des déchets. 		x	

De nombreux points sont à surveiller pour une application concrète de la RSE3, entre autres :

- la promotion de la RSE en fonction de la taille et du secteur d'activité de l'entreprise,
- la mise en place d'un référentiel RSE commun,
- la publication des résultats des notations RSE auprès du grand public,
- l'obligation de rapporter, de vérifier l'indépendance des organismes de contrôle,
- la mise en avant du dialogue avec les parties prenantes,
- le renforcement du statut des salariés et des syndicats comme parties prenantes prioritaires,

En effet, pour la réalisation des objectifs de l'économie verte, certaines conditions s'imposent pour une meilleure application de la démarche RSE à savoir:

- Une forte implication de l'entreprise;
- Une liaison entre efficacité économique sur le long terme et le respect des normes sociales et environnementales;
- Une pression de la société civile et des pouvoirs publics pour aider l'entreprise à prendre des mesures;
- Un contrôle indépendant des actions menées et de la mise en application;

Les deux dernières conditions conduisent à insister sur le rôle de la société civile dans la prise en compte des dimensions environnementales et sociales dans le cadre de l'activité phosphatière, chose qui remet en question la nature de l'éco-communication de l'OCP avec les parties prenantes, question que nous allons aborder dans la section suivante, ainsi que l'importance du contrôle pour assurer la concrétisation et la mise en œuvre de la démarche RSE. Cette question sera abordée dans le cadre du deuxième chapitre de cette partie, comme un moyen de renforcement de l'arsenal juridique relatif à l'environnement.

3.2- Renforcer la communication et adopter une approche participative

a) L'éco-communication comme outil de mise en œuvre de la démarche RSE de l'OCP

Pour réussir la mise en œuvre des actions de la RSE, il faut agir de la façon la plus transparente possible et travailler en partenariat avec différentes parties prenantes que ce soient des ONG, des associations, des syndicats, des médias, des consommateurs, des acheteurs publics, ou le gouvernement.

L'OCP se doit de communiquer, de créer des échanges et de généraliser sa vision dans le cadre de l'économie verte, tout en garantissant une certaine indépendance de contrôle.

³ Pour de plus amples informations voir : M. Dupuis, L. Quer-Riclet, W. Bourdon, Y. Queinnec. ["La responsabilité sociale et sociétale des entreprises : un enjeu majeur du 21ème siècle"](#) 2011.

Si le principe paraît simple à mettre en œuvre, l'éco-communication s'avère un véritable projet d'équipe signifiant concrètement qu'il faudra définir un autre type de communication fondée sur l'engagement d'un dialogue plus sincère et plus authentique entre l'entreprise et la société civile. Car le risque est grand de tomber dans le piège du « greenwashing » (l'utilisation abusive de l'argument environnemental comme outil de marketing) qui peut conduire à un résultat inverse qui est la perte de confiance. Il importe d'apporter des preuves à son discours sur les valeurs et l'engagement de l'entreprise pour justifier la base même du changement, chemin sur lequel nous présentons quelques propositions d'amélioration.

Communiquer sur le développement durable représente un véritable enjeu stratégique et implique de pratiquer une communication d'écoute et de dialogue avec toutes les parties prenantes y compris les syndicats et la population voisine (habitants). Aucune entreprise ne peut prétendre à un impact zéro en matière de développement durable, ce qui implique de pratiquer une communication authentique, sincère et mesurée. La communication peut donc être considérée comme un vecteur de développement durable, d'une part quand elle intègre les dimensions sociales, économiques et environnementales dans sa stratégie et la conception de ses outils et, d'autre part, quand elle transmet des messages qui en tiennent compte.

b) *Pour préparer un rapport transparent sur l'engagement en faveur de l'économie verte*⁴

- Consulter les parties prenantes: identifier et engager un dialogue
- Identifier les enjeux et les impacts: aborder les principales problématiques liées à l'activité (par exemple, les externalités négatives, les restructurations, la fin de vie des produits, les crises et les dilemmes ou la responsabilité historique).
- Rendre compte de la performance de l'entreprise: évaluer de manière objective et comparable cette performance (par exemple avec des indicateurs chiffrés, du benchmarking, des notes d'agences de notation, des points de vue externes, des objectifs chiffrés, etc.).
- Faire vérifier les données par des tiers.
- Être transparent sur les succès et les difficultés.
- Diffuser largement avec une volonté de feed-back : multiplier les supports, si nécessaire, demander un retour d'avis (en réunion, par e-mail, etc.).

3.3- *Minimiser la dégradation de la qualité de l'air*

Les industries chimiques peuvent générer plusieurs polluants liés à la nature de leurs activités. Certains polluants atmosphériques peuvent avoir des impacts environnementaux et sanitaires. Donnons l'exemple du :

a) *Dioxyde de soufre (SO₂)*

⁴Pour de plus amples informations voir : « *Comment élaborer un rapport de développement durable* » Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE), 2003, p32.

- Effets sur la santé : C'est un gaz irritant. Des expositions courtes à des valeurs élevées ($250\mu\text{g}/\text{m}^3$) peuvent provoquer des affections respiratoires (bronchites,...) surtout chez les personnes sensibles.
- Effets sur l'environnement : En présence d'eau, le dioxyde de soufre forme de l'acide sulfurique (H_2SO_4) qui contribue, comme l'ozone, à l'acidification de l'environnement.

b) Oxydes d'azote (NOX)

- Les oxydes d'azote se présentent sous plusieurs formes chimiques. Les mesures d'atmosphère concernent uniquement le NO (monoxyde d'azote) et le NO₂ (dioxyde d'azote).
 - Effets sur la santé : provoque des troubles respiratoires, inflammation, obstruction des voies aériennes et augmentation de la sensibilité aux attaques microbiennes. Les personnes particulièrement à risque sont les fumeurs, patients atteints de troubles respiratoires (dont asthme, allergie) personnes fragiles, âgées et atteintes de problèmes cardiovasculaires notamment
 - Effets sur l'environnement : intervention dans le processus de formation de l'ozone (effet de serre), contribution au phénomène des pluies acides.

c) Ammoniac (NH₃)

- Effets sur la santé : Le NH₃ présent dans l'air n'a pas d'effet toxique sur la santé, mais sous forme liquide (NH₄OH), l'ammoniac se révèle très corrosif ! Mélangé avec de l'eau de Javel (chlore actif), il peut alors provoquer des dégagements gazeux toxiques (chloramines).
- Effets sur l'environnement : Comme l'ozone, le NH₃ contribue à l'acidification de l'environnement.

d) Fluor

- Effets sur la santé : Le fluor est essentiel pour maintenir la solidité de nos os. Il peut aussi nous protéger contre les caries dentaires, Si on absorbe du fluor trop fréquemment, il peut causer de l'ostéoporose et des caries, il peut endommager les reins, les os, les nerfs et les muscles.
- Du gaz fluor est rejeté par les industries. Ce gaz est très dangereux, à des concentrations très élevées il peut entraîner la mort. En faibles concentrations, il provoque des irritations aux yeux.
- Effet sur l'environnement : Le fluor est dispersé dans l'air lorsque le sol est emporté par le vent. Le fluorure d'hydrogène peut être relâché dans l'air lors des processus de combustion dans l'industrie, le fluor est lié à de très petites particules, il peut rester dans l'air pendant une longue période.
- Vu les différents effets précités liés à un excès de polluants dans l'air, l'OCP a réservé une grande partie de ses efforts pour l'analyse et la préservation de la qualité de l'air. Cette analyse permet de constater que les valeurs des paramètres mesurés diminuent au fur et à mesure que l'on s'éloigne du complexe chimique OCP Jorf Lasfar, les douars proches du site tels que douar khlabgardent les valeurs les plus élevées suivi de douar skoura et kwasma. A des distances supérieures à 3 km du complexe chimique, dans les différentes directions aux alentours de l'usine, les valeurs des différents polluants mesurés diminuent.
- Certaines recommandations peuvent être proposées afin de stopper et de minimiser la dégradation de la qualité de l'air aux alentours du complexe chimique Jorf Lasfar :

- Minimiser les émissions atmosphériques par un développement des procédés utilisés au niveau des lignes de production et des procédés de lavage des gaz dans les cheminées.
- Installer des analyseurs en ligne des différents polluants au niveau des cheminées des ateliers pour avoir une idée sur la quantité des polluants émise dans l'atmosphère de travail.
- Penser à une valorisation des gaz émit par leurs réutilisations dans des activités interne ou externe.
- Faire une modélisation de la qualité de l'air, afin d'avoir une idée nette sur la dispersion des polluants atmosphériques.
- Généraliser la campagne de mesures sur tout le périphérique du complexe chimique Jorf Lasfar avec la multiplication des localités mesures.
- Exploiter des 4 stations de mesure existantes dans le complexe et réaliser un suivi spatial de la qualité de l'air tout en établissant une cartographie de la qualité de l'air.

IV- Conclusion

Il n'existe pas d'approche unique pour mener la transition vers une économie verte. Cela dépend du bilan environnemental et du tissu économique et social de chaque pays ainsi que du cadre institutionnel propre à chacun.

Néanmoins, le contexte, tant international que national, semble favorable à la migration progressive de l'économie marocaine vers une économie verte. Une telle évolution se justifie par la pertinence de ce choix qui s'avère une solution idéale pour à la fois favoriser la croissance, les revenus et l'emploi et parvenir à équilibrer entre le progrès économique et la durabilité environnementale. Cette approche paraît évidente si l'on mesure la richesse en y incluant les biens naturels, et pas seulement de façon restrictive, comme une production.

Dans tous les cas, relever le défi d'une transition vers une économie verte nécessite la mobilisation de la majorité des acteurs de la société : entreprises, citoyens, consommateurs, chercheurs et décideurs. Ce nouveau modèle est, pour différents acteurs, une voie d'entrée pour intégrer des enjeux du développement durable dans leurs actions.

Plusieurs voies d'action et mesures gouvernementales d'envergure (lois, règlements, politiques, stratégies, plans d'action et programmes) doivent concourir au développement de l'économie verte. Un grand nombre de programmes sectoriels contribue actuellement au développement de secteurs stratégiques tels l'énergie, la gestion des forêts et des ressources naturelles, l'assainissement liquide, la biomasse, le recyclage des déchets et autres, mais sans s'inscrire dans une stratégie globale cohérente.

La transition vers une économie verte initiée par la promulgation de la charte sur l'environnement et le développement durable, fait appel à une implication des différents ministères et organismes et à leur inscription dans une vision à long terme qui cible le verdissement de l'économie marocaine.

Enfin, soulignons, que seule une conviction profonde que la loi économique n'est pas une loi naturelle mais une conception humaine qui ne peut à elle seule régir nos vies et nos activités et que le marché doit rester un outil de développement humain contrôlé par la société et non l'inverse, pourra mener à faire valoir le bien commun.

Les programmes économiques doivent prioriser le développement durable, à la fois humain et social, basé sur le pouvoir citoyen, la sauvegarde de l'environnement et de ses écosystèmes.

L'économie verte, étant une nouvelle façon de faire progresser la recherche du développement durable, se présente donc comme une opportunité de développement économique et humain pour le Maroc.

BIBLIOGRAPHIE

Textes juridiques et notes administratives:

- Les textes législatifs et réglementaires relatifs à l'environnement élaborés par le secrétariat d'Etat chargé de l'eau et de l'environnement :
- Dahir n° 1-95-154 du 16 août 1995 portant promulgation de la loi n° 10-95 sur l'eau
- Dahir n° 1-03-59 du 12 mai 2003 portant promulgation de la loi n° 11-03 relative à la protection et à la mise en valeur de l'environnement
- Dahir n° 1-03-60 du 12 mai 2003 portant promulgation de la loi n° 12-03 relative aux études d'impact sur l'environnement
- Dahir n° 1-03-61 du 12 mai 2003 portant promulgation de la loi n°13-03 relative à la lutte contre la pollution de l'air
- Dahir n° 1-06-153 du 22 novembre 2006 portant promulgation de la loi n° 28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination
- Les textes législatifs relatifs à l'environnement élaborés par d'autres départements ministériels :
- Dahir du 10 Octobre 1917 sur la conservation et l'exploitation des forêts
- Dahir n° 1-02-130 du 13 juin 2002 portant promulgation de la loi n° 08-01 relative à l'exploitation des carrières
- Dahir n° 1-10-16 du 11 février 2010 portant promulgation de la loi n° 13-09 relative aux énergies renouvelables
- Dahir n° 1-10-145 du 16 juillet 2010 portant promulgation de la loi n° 22-10 relative à l'utilisation des sacs et sachets en plastique dégradable ou biodégradable
- Dahir n° 1-10-123 du 16 juillet 2010 portant promulgation de la loi n° 22-07 relative aux aires protégées

Guides et documents méthodologiques:

- Guide de l'éco-communication « pour une communication plus responsable » Agence de l'environnement et de la Maitrise de l'Energie France, EYROLES Editions d'Organisation 2007.
- Grille d'évaluation environnementale élaborée par le financement agricole du Canada 2007.
- Outil d'auto-évaluation des projets du Réseau économie sociale et environnement et de l'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies, Ile -de -France.
- grille d'analyse des projets D.S.E.A élaborée par la direction des services de l'environnement et de l'assainissement, Département du val de Marne, France.
- Grille d'analyse des projets dans le cadre des contrats de territoire élaborée par Cyrille Mansour pour le SGAR Bourgogne.
- Frederik CHERQUI « méthodologie d'évaluation d'un projet d'aménagement durable d'un quartier, méthode ADEQUA » thèse de Doctorat, université de La Rochelle ; France ; 2005.

Ouvrages et travaux collectifs :

- Manuel FLAM : « l'économie verte » ; collection major ; édition presses universitaires de France septembre 2010.
- Philippe BONTEMS Gilles ROTILLON : « l'économie de l'environnement » ; collection repères ; éditions la découverte 1998, 2003, 2007.

Articles:

- Avis du conseil économique et social : « économie verte opportunités de création de richesses et d'emplois » auto-saisine n°4/2012.
- Lucie VERREAULT : Analyse des impacts de la mondialisation sur l'environnement - « L'émergence de l'économie verte : quel rôle pour les acteurs publics? » ; laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation ; L'université de l'administration publique Canada ; Rapport 10 Août 2011.
- La Documentation française : « L'économie verte » ; Cahiers français n° 355 ; mars-avril 2010.
- Jean-Marc CAMELIN, Anne TRICAULT CARPE ; Joris BELHADJ, Rasmus JOHANSSON, Yorick LIGEN, Franck CEDRIC NGO MAKE, Aida BELHAJ SOULLAMI : « Ethique et économie verte » ; Ecole Centrale Paris Département Leadership & Métier de l'Ingénieur Electif ; Ethique et Responsabilité ; Juin 2012.
- Symposium des villes et des régions pour l'environnement et le développement durable : « territoires durables » Ministère de l'énergie, des mines de l'eau et de l'environnement-

ministère de l'Habita, de l'urbanisme et de la politique de la ville ; 3-5 octobre 2012 foire internationale de Casablanca.

- Publication de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques : « les professions de l'économie verte : typologie et caractéristiques » ; Dares analyses ; mars 2012 - n°018.
- Bahi BARKAT : « Rio 2012 : un plaidoyer pour l'économie verte » ECOMONDO GreenOrbis avril- juin 2012.
- JOLLY (C), KLEIN (T), LIEGEY (M), MAREUGE (C), PASSET (O) « La croissance verte. Quels impacts sur l'emploi et les métiers » ; Centre d'analyse stratégique.
- Françoise Vilain «Rio + 20 : un rendez-vous majeur pour l'avenir de la planète » ; les avis du conseil économique, social et environnemental ; édition des journaux officiels ; mai 2012.
- Conseil général de développement durable français « activités, emplois et métiers liés à la croissance verte – périmètre et résultats » ; études et documents ; juin 2011.
- Le 1-er Symposium international dédié aux innovations technologiques dans le secteur des phosphates « Panorama du secteur des phosphates au Maroc » (SYMPHOS) ; Marrakech le 13/05/11.

Rapports et documents divers :

- Secrétariat d'Etat chargé de l'eau et de l'environnement département de l'environnement : « Recueil des lois relatives à la protection de l'environnement ».
- Rapport du PNUE: « Vers une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté –Synthèse à l'intention des décideurs » ; 2011.
- Rapport du conseil économique et social : « Economie verte opportunités de création de richesses et d'emplois »2012.
- Conseil économique et social Résumé exécutif du rapport d'étape sur la gouvernance des services publics 8ème session ordinaire 27 octobre 2011.
- Rapport de la Banque Mondiale : «Inclusive Green Growth The Pathway to Sustainable Development»2012.
- Banque Mondiale: « The Sunken Billions – The Economic Justification for FisheriesReform FAO (2009).
- Rapport OCDE : « Vers une croissance verte » ; mai 2011.

- OCDE : « Projet d'orientations sur le renforcement des capacités au service de l'environnement » 2011.
- Communication de la commission au parlement européen, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions « Rio+20: vers une économie verte et une meilleure gouvernance » Bruxelles, le 20.6.2011.
- Rapport du commissariat général au développement durable : « les filières industrielles stratégiques de l'économie verte »; Ministère français de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer ; mars 2010.
- 1er rapport au parlement : « mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement durable 2012-2013 : vers une économie verte et équitable »; République française Premier ministre ; octobre 2011.
- Etude d'impact sur l'environnement du groupe OCP site JORF LASFAR : « projet JPH (Jorf Phosphate Hub) » ; Août 2010.
- Fatiha MAHDAOUI : « L'environnement au Maroc : vers une protection durable » ; Séminaire tenu à l'ISA, novembre 2012.
- Mohammed Tawfiq Moulin : « durabilité du modèle de développement marocain : l'option stratégique de l'économie verte »; présentation dans le cadre du séminaire de la banque mondiale « opportunités défis d'une croissance verte au Maroc » ; juin 2012.
- Rapport du Québec : «CADRE INSTITUTIONNEL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE VERTE AU QUÉBEC» Présenté dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable Rio de Janeiro Brésil du 20 au 22 juin 2012.
- Rapport d'activité de l'Observatoire national des emplois et des métiers de l'économie verte 2011.
- Ministère de l'énergie, des mines de l'eau et de l'environnement département de l'énergie et des mines direction de l'observatoire et de la programmation « mobilisation pour une croissance verte au Maroc » rabat 29 février 2012.
- Marieme BEKAYE « le contexte mondial et régional de l'économie verte : avancées et enseignements » Commission économique pour l'Afrique Bureau pour l'Afrique du Nord-Rabat.
- Dr. Moustapha Kamal Gueye « Tendances mondiales de l'économie verte et enjeux pour l'Afrique » Chef, Unité des services consultatifs sur l'économie verte- Programme des Nations Unies pour l' Environnement (PNUE).

- DOUMI EL HASSANE « Stratégie de Développement des Capacités dans les Métiers de l'Environnement » Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement Département de l'Environnement 29/05/2012.
- MURTIN (F), NICOLETTI (G), SERRES (A DE) « A framework for assessing green growth policies » OCDE Département des Affaires économiques ; Paris 2010.

Webographie :

- Conseil économique et social : www.ces.ma
- Programme des Nations Unies de l'environnement : www.unep.org/greeneconomy.
- La documentation française : www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/economie-verte/index.shtml
- Grenelle de l'environnement : <http://www.legrenelle-environnement.fr>
- École centrale de paris: <http://www.lmi.ecp.fr/files/content/sites/lmi/files/pdf/MER/MER%202012%20-%201%20-%20Economie%20Verte.pdf>
- Ministère français de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer : www.developpement-durable.gouv.fr